


Ce à quoi vous pouvez vous attendre lorsque vous vous présentez au palais de justice

- **Respectez** le personnel, les magistrats et les autres participants.
- **L'enregistrement sur n'importe quel appareil n'est pas autorisé.** Les téléphones cellulaires peuvent être apportés au palais de justice, mais doivent être éteints ou mis en mode silencieux dans la salle d'audience. Veuillez respecter les personnes qui vous entourent.
- **N'apportez pas de nourriture ou de boissons** dans la salle d'audience.
- **Le palais de justice est un environnement sans odeur.**

Coordonnées des Services judiciaires

Cour des infractions provinciales de la Cour de justice de l'Ontario
Greffe de la Cour des infractions provinciales

5 Ray Lawson Blvd., Brampton L6Y 5L7

 **Heures d'ouverture:** Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (sauf les jours fériés)

 **Téléphone:** 905.450.4770

Télécopieur: 905.450.4794


Ligne téléphonique ATS: 905.874.2130

 **Courriel:** provincialoffencescourt@brampton.ca

Coordonnées des poursuivants

Bureau des poursuivants

5 Ray Lawson Blvd., Brampton L6Y 5L7 (2^e étage)

 **Heures d'ouverture:** Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (sauf les jours fériés)

 **Téléphone:** 905.450.7211